

Vue de la mer

La lettre d'information du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale



Édito



Notre Parc renferme des richesses historiques. En cette nouvelle

année de commémoration de la Grande Guerre nous avons, avec nos partenaires, choisi de révéler les épaves présentes le long de nos côtes, à travers une exposition itinérante : sans nul doute le début d'une longue série, permettant au grand public de découvrir et de s'approprier le patrimoine de notre espace maritime.

L'équipe poursuit avec volonté et implication l'animation et les missions de notre structure. Cet effort sera bientôt appuyé par l'arrivée de quatre nouveaux collaborateurs, notamment dans les domaines de la sensibilisation, de la prévention et du contrôle des usages.

Dominique GODEFROY

Président du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Dossier

La Grande Guerre sous la mer



Plus de 22 épaves datant de la guerre 1914-18 gisent au fond des eaux du Parc naturel marin. Une exposition itinérante donne actuellement à voir ce patrimoine culturel maritime, méconnu et fragile.

L'exposition met à l'honneur deux navires. Le premier, l'Argo, est un vapeur anglais qui transportait des poteaux de mine en bois, de Boulogne à Dunkerque. Témoin malheureux de l'efficacité de la guerre sous-marine menée par les Allemands dans le détroit, il heurte une mine fin 1916. L'état de conservation de son épave et les multiples objets trouvés à son bord renseignent sur la vie dans un cargo au début du xx^e siècle. Le second navire est l'U95, un sous-marin allemand qui illustre la suprématie absolue des U-Boote dans la première partie du conflit. Coulé en 1917, il repose par 39 mètres de fond au large d'Hardelot.

Si sur le plan historique ces navires ont terminé leurs missions depuis un siècle, leurs épaves servent depuis lors la biodiversité marine locale. Elles offrent, en effet, un habitat

très particulier dans l'environnement de gravier et de sable du territoire du Parc naturel marin. Elles font office de récifs et concentrent une biodiversité spécifique et riche.

L'exposition permet de reconstituer de manière vivante et pédagogique – au travers d'objets remontés, de croquis, de photographies – la Grande Guerre telle qu'elle s'est déroulée dans le détroit du Pas-de-Calais, sur et sous la mer. Elle souligne également le travail et la passion des plongeurs locaux, qui ont œuvré, au fil des années, à identifier ces épaves.

Après Boulogne-sur-Mer, l'exposition est visible au musée du Vieux-Tréport du 17 avril au 28 juin, puis au musée de la Marine à Etaples-sur-Mer du 1^{er} juillet au 25 septembre 2017.

La parole à



Ingrid Richard

Représentante de la Fédération française des études et sports sous-marins et membre du conseil de gestion du Parc marin

Que ressent-on quand on plonge sur une épave ?

Plonger sur une épave, cela se mérite : il faut la localiser et la détecter au sondeur afin de lancer correctement le mouillage qui permettra de plonger en toute sécurité. Pendant la descente, notre cœur s'accélère d'impatience. La visibilité est très variable et même sur une épave connue, on découvre toujours de nouveaux détails. Le plus souvent, un banc de poissons nous accueille et s'écarte pour laisser apparaître les structures de l'épave. Alors commence l'exploration. Les plongeurs s'émerveillent de la vie qui a pris possession de ces vieilles tôles : des anémones de couleur et de forme variées les recouvrent, crustacés et poissons s'abritent dans les moindres anfractuosités.

Quelle est votre responsabilité, en tant que plongeurs ?

D'abord, nous n'oublions pas que ces épaves rendent compte d'un drame. Certaines sont des tombes qu'il convient de respecter. Et puis, les plongeurs sont les yeux sous la mer : ils se doivent de témoigner au grand public, au travers de photographies, de conférences, d'ouvrages et d'expositions.

Face à cet enjeu, quel rôle pour le Parc ?

Les plongeurs souhaitent que le Parc marin valorise leurs observations. Les objectifs des plongeurs et du Parc se rejoignent : contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique du milieu marin, œuvrer pour un usage partagé et durable de l'espace sous-marin.



L'exposition La Grande Guerre sous la mer à la bibliothèque des Annonciades à Boulogne-sur-Mer.

Des experts au service des épaves

Trois partenaires ont conçu cette exposition : une association qui tombait vraiment sous le sens.

Ce sont les plongées et les recherches des membres du Club sous-marin de la Côte d'Opale (CSMCO) et du Comité départemental Pas-de-Calais de la Fédération française d'études et de sports sous-marins qui ont permis de collecter les informations sur les épaves qui jalonnent le territoire du Parc marin. Les objets de la vie courante et pièces de navigation présentés dans l'exposition ont aussi été découverts et soigneusement remontés à la surface par des plongeurs locaux. Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (le DRASSM, qui dépend de l'État) a ensuite pris le relais : il inventorie,

étudie, protège et conserve ce patrimoine archéologique immergé. Enfin, le Parc naturel marin a permis la restauration des objets et pris en charge la création de l'exposition en lien direct avec les membres du club de plongée - experts incontestés de ces épaves -, poursuivant le double objectif de préservation et de valorisation de la culture maritime locale auprès du plus grand nombre.

Ces trois organismes distincts ont associé leur expertise pour aboutir à cette exposition, partageant la volonté de valoriser le patrimoine sous-marin local en faisant concorder des intérêts sportifs, culturels et environnementaux.

Comment font-ils



Un grand sous-marin océanique allemand semblable à l'U95

L'identification d'une épave se fait par étapes, au fil des plongées et des recherches. Pour le sous-marin dit « du Vergoyer », c'est une inscription sur des douilles d'obus qui a d'abord permis aux membres du CSMCO de connaître la date à laquelle il avait été coulé : 1917. Le nombre et le calibre

des canons ont ensuite indiqué aux plongeurs qu'ils étaient en présence d'un grand sous-marin océanique allemand de type U, réduisant à 27 la liste des navires possibles. Chiffre tombé à 13 avec l'identification de 2 canons puis à 4 avec la découverte du nombre de tubes de lance-torpilles. Enfin, une date de fabrication inscrite sur l'hélice permettra de l'identifier comme l'U95.

Objectif : mieux gérer les déchets dans les ports

Le Parc initie des actions pour réduire la présence et l'impact des déchets dans les ports – de pêche, plaisance et commerce – du littoral.

Les actions prévues s'organisent selon deux axes : encourager la collecte et le traitement des déchets présents, et accompagner les activités s'exerçant sur le littoral et en mer pour renforcer le tri de leurs déchets.

Ainsi, ce printemps, deux premiers panneaux de sensibilisation sont disposés dans le port du Tréport. Sous forme de dessins humoristiques, ils rappellent les bonnes pratiques à respecter par les marins pêcheurs professionnels : trier les déchets de filet, séparer les déchets de poissons, vidanger le bateau à l'aide de la pompe à huile du port, le peindre sans répandre de peinture, etc.

Un état des lieux est également initié dans les huit ports du Parc, les bases nautiques et les centres conchylicoles. Il vise à mieux connaître le type de déchets, les équipements et les services portuaires existants, la nature des traitements actuels et les démarches locales exemplaires.

Ensuite, des propositions d'amélioration des dispositifs de collecte et de gestion seront faites. Le diagnostic de la gestion des déchets permettra notamment de souligner les démarches exemplaires et d'identifier les mutualisations possibles entre les ports.

Les gestionnaires des sites portuaires, les professionnels, les plaisanciers et les pratiquants des bases nautiques sont partenaires de ce projet.



Des encadrants de sports de nature formés et formateurs



Les encadrants de sport de nature sont des vecteurs de sensibilisation auprès des pratiquants :

une connaissance du milieu et des bons gestes leur est primordiale, pour une pratique durable des activités, qui préserve l'environnement littoral et marin.

En 2014 et 2015, une étude menée par le Parc marin a permis de mieux connaître les diverses pratiques sportives du littoral et leur contexte environnemental. Elle soulignait l'importance de sensibiliser encadrants et pratiquants aux bons gestes sportifs, au regard des spécificités environnementales des sites et des enjeux de protection du milieu littoral et marin.

C'est ainsi qu'a débuté en février une série de formations proposées aux associations, clubs, clubs-écoles et autres structures professionnelles encadrant des activités sportives en mer ou sur l'estran du Parc naturel marin. Sept sessions sont prévues jusqu'à l'automne avec une audience totale attendue de quatre-vingt personnes. Conçues

Formation d'encadrants de char-à-voile sur la plage de Boulogne-sur-Mer



sur le principe de la transposition immédiate dans la pratique (« formation-action »), ces formations sont denses : sur une journée et demie sont abordés des aspects pointus de connaissance du milieu naturel marin, des considérations sur les matériels et pratiques à incidence notable et des propositions pour transmettre efficacement ces savoirs – assortis de recommandations – aux personnes encadrées. En effet, en plus d'optimiser la prise en compte par les encadrants des

impacts potentiels des activités sur le milieu littoral et marin, ces sessions visent à leur donner des moyens pédagogiques pour qu'ils puissent, à leur tour, sensibiliser les pratiquants. En complément, le Parc naturel marin a créé une plaquette d'information sur les pratiques durables que les structures sont invitées à diffuser...

Consultez la plaquette sur www.parc-marin-epmo.fr

La parole aux élus du conseil de gestion

Le Parc est gouverné par un conseil de gestion, comprenant soixante membres, représentant les différents acteurs locaux de la mer et du littoral. Nous sommes allés à la rencontre de deux élus et les avons interrogés sur les **grands enjeux** du Parc.

Bernard FLORIN, représentant des associations de chasse maritime de la Somme, vice-président du Parc naturel marin pour les associations d'usagers :

- ▶ **valoriser** le Parc naturel marin comme un ensemble d'écosystèmes, produit d'interactions continues entre les populations - dont les usagers - et leur environnement,
- ▶ **apporter** notre connaissance des milieux, partager nos savoirs spécifiques, contribuer à l'éducation environnementale, être force de proposition,
- ▶ **assurer** l'usage durable, la gestion et l'amélioration des milieux par les bonnes pratiques,
- ▶ **apporter** un service environnemental par les actions menées,
- ▶ **participer** à l'animation du territoire et à sa valeur ajoutée, sociale et économique,
- ▶ **vivre, faire vivre** le parc, en synergie avec l'ensemble des acteurs, tout en contribuant à ses équilibres et à son futur.



Jean-François RAPIN, sénateur du Pas-de-Calais, conseiller régional des Hauts-de-France, président de l'Association nationale des élus du littoral, vice-président du Parc pour les collectivités territoriales et leurs groupements :



- ▶ **promouvoir** le développement durable des différentes activités maritimes et littorales, dans la mesure de leur compatibilité les unes avec les autres, pour faire du Parc un facteur d'attractivité pour le territoire,
- ▶ **constituer** un lieu de concertation entre les différents usagers, élus, représentants des professionnels, associations de protection de l'environnement et scientifiques, dans l'espace maritime très convoité que constitue le détroit du Pas-de-Calais,
- ▶ **favoriser** le maintien et le développement des activités de pêche, de transport maritime ou d'exploitation d'énergies marines renouvelables, qui doivent pouvoir cohabiter sans remettre en cause les équilibres environnementaux des espaces protégés.

Le Parc naturel marin participera à la Fête de la Mer à Boulogne-sur-Mer du 13 au 16 juillet. Venez nous retrouver sur notre stand, sous le chapiteau du Campus de la Mer !



Pour la Journée Mondiale de L'Océan, le 8 juin, le Parc organise avec Nausicaá et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais le concours vidéo tout public *Des Clips et des Claps*. Un prix spécial du Parc naturel marin est attribué au meilleur film local sur le thème « la mer et les hommes ».

www.parc-marin-epmo.fr

Erratum : la photo en page 3 de *Vue de la mer* n°1 montre l'épave du sous-marin allemand U95 et non du navire de commerce Argo.



Estuaires picards Mer d'Opale

Vue de la mer
N°2 | juin 2017

Lettre d'information éditée par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
Immeuble Saint-Pierre
44, rue de Folkestone
62200 Boulogne-sur-mer
Tel : 03 21 99 15 80

Courriel : parcmarin.epmo@aires-marines.fr
www.parc-marin-epmo.fr

Directeur de la publication : Frédéric Fasquel
Rédaction en chef : Line Viera, Fabienne Quéau
Rédaction : Marie-Christine Gruselle, Nicolas Jannic, Peggy Sargian
Conception, mise en page : Claude Bourdon
Crédits photos : Crédits photos: Line Viera (p.1, p.2, p.4), Nicolas Jannic (p.3), Nicolas Job (p.1) / Agence des aires marines protégées. Laurent Mignaux (p. 4) / MEEM – MLHD
Magazine tiré à 1200 exemplaires.

Pour recevoir la lettre du Parc naturel marin, écrivez-nous à parc.marin@albiodiversite.fr



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT

